



Appel à candidatures

L'ITI CREAA (Centre de recherche et d'expérimentation sur l'acte artistique) de l'Université de Strasbourg recrute, à compter du 1er février 2023 et pour une durée d'un an, renouvelable au maximum une fois, un

DOCTEUR sur CONTRAT POSTDOCTORAL

Conditions du contrat

Conformément aux dispositions prises par le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg, le ou la candidat(e) devra être titulaire d'un doctorat ou d'un titre équivalent. Le salaire mensuel brut proposé est de 3000 € environ.

Critères de recrutement

Les candidat(e)s seront jugé(e)s en fonction de la qualité de leur CV, de leur rapport de thèse et du rayonnement de leurs publications. Ils ou elles devront en outre avoir une excellente maîtrise de la langue française, une bonne maîtrise de l'anglais (C1) et, si possible, une connaissance d'une troisième langue (vivante ou ancienne).

Obligations du candidat vis-à-vis du CREAA

Le (ou la) candidat(e) participera aux activités du CREAA, et prendra part aux séminaires, journées d'études, colloques, publications organisés pendant la durée du contrat, que ce soit en y présentant ses travaux ou en aidant à leur organisation.

Son projet de recherche devra s'intégrer dans un ou plusieurs chantiers de recherche du laboratoire, notamment :

- ✓ l'analyse des systèmes et/ou processus de création et de production artistique et musicale, à travers :
 - des travaux de critique génétique,
 - l'étude de l'acte performatif dans les pratiques liées aux différents genres artistiques,
 - l'étude des processus cognitifs à l'œuvre dans la production et la réception artistique ;
- ✓ l'étude de la manière dont l'acte artistique se réalise :
 - dans des lieux publics, notamment des contextes urbains, dans le cadre de spectacles et/ou de rituels,
 - dans le cyberspace, via les interfaces numériques ;
- ✓ les modalités de transmission du patrimoine artistique, à l'échelle de l'individu et des communautés, en s'inscrivant dans une approche interdisciplinaire (historique, anthropologique, neuroscientifique, etc.) ;
- ✓ l'analyse de la manière dont l'acte artistique peut être modélisé selon différentes approches mathématiques et computationnelles ;
- ✓ l'édition critique et le commentaire de textes théoriques fondamentaux sur l'acte artistique ou musical.

Il ou elle cherchera plus généralement à contribuer au dynamisme de l'ITI, à la diffusion de ses recherches (aide à la rédaction de la revue *Musique en acte*, aux publications, à l'organisation de certaines manifestations, etc.), aux relations avec d'autres structures de recherche ou d'autres chercheurs de l'Université de Strasbourg.

Il ou elle s'engagera à soumettre à des revues de statut international au moins deux articles scientifiques par an.

Procédure de recrutement

Les candidat(e)s sont prié(e)s d'envoyer à l'adresse e-mail freundlehmman@unistra.fr, d'ici le **9 janvier 2023** (délai de rigueur) :

- ✓ un CV mentionnant obligatoirement leurs âge, nationalité et coordonnées complètes (adresse, téléphones fixe et portable, courrier électronique), ainsi que les détails de leur parcours académique (année d'obtention des diplômes et mentions éventuelles) ;
- ✓ un exemplaire de leur thèse ;
- ✓ une liste exhaustive de leurs publications ;
- ✓ trois publications significatives ;
- ✓ un projet de recherche (5 à 10 pages) pour l'année à venir.

Des lettres de recommandation de personnalités scientifiques pourront être jointes.

Les candidat(e)s sélectionné(e)s sur dossier seront auditionné(e)s au cours du mois de janvier. Ils ou elles recevront une convocation écrite du responsable du CREAA.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter M. Alessandro Arbo (arbo@unistra.fr).